



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 10 janvier 2014

## Communiqué de presse

### **Un Schœlcherois sauvé en mer après le naufrage de son voilier de 12 mètres à l'Ouest de Gros Piton à Sainte Lucie**

Vendredi 10 janvier 2014, à 12h21, le CROSS Antilles Guyane intercepte la communication d'un navire répondant à un Mayday par radio VHF dans le secteur de Gros Piton à Sainte Lucie. Le CROSS Antilles-Guyane émet immédiatement un message de relais de détresse à destination des navires sur zone. Le navire en détresse ne répond pas aux appels du CROSS AG.

Le CROSS AG actionne le navire de patrouille Protector des gardes-côtes de Sainte-Lucie et l'hélicoptère Dragon 972 de la Sécurité Civile. Il interroge tous les navires pouvant transiter à proximité de la zone probable de la détresse.

L'hélicoptère Dragon 972 effectue des recherches dans l'Ouest de Sainte Lucie puis, arrivant en fin de potentiel, effectue un arrêt à l'aéroport de Castries pour faire le plein de carburant.

A 14h50, le patrouilleur Protector signale qu'une personne à la mer a été récupérée à bord d'un voilier de location immatriculé à Sainte Lucie dans la zone de recherche définie par le CROSS AG : au sud Ouest de Sainte Lucie. Le naufragé confirme qu'il était seul à bord et que son voilier a coulé après avoir sans doute heurté un objet.

L'hélicoptère Dragon 972 se rend sur les lieux et hélitreuille le naufragé dont l'état ne nécessite pas de prise en charge médicale. Le naufragé, un Schœlcherois de 63 ans, est évacué vers la Martinique par le Dragon 972.

L'utilisation de la radio VHF et de gilets de sauvetage ont sans doute contribué à sauver la vie de cette personne.

#### Contact presse

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42 / [audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr](mailto:audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr)

1/2

### **RAPPELS DE SÉCURITÉ :**

Pour votre propre survie, ne prenez jamais la mer sans prendre au préalable la météo et sans embarquer le matériel de sécurité adéquat :

- gilets de sauvetage
- radio VHF veillée sur le chenal 16
- balise de détresse COSPAS SARSAT
- fusées de détresse

Prévenez toujours une personne à terre de votre heure probable de retour.

Pour faire vivre la solidarité des gens de mer et contribuer à sauver des vies en mer, la participation de chaque usager de la mer aux missions du CROSS est le gage de la réussite.

La radio VHF est le moyen de communication à privilégier à proximité des côtes.

Le CROSS Antilles Guyane compte sur vous !

#### **Contact presse**

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42 / [audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr](mailto:audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr)